FONDEE EN 1933

12/11/2013

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GERANCE

MORVAN & EDGAR QUINET SA

Vous offre ses services pour la gestion de votre patrimoine

Nos conditions s'entendent de la façon suivante :

LOCATION:

HONORAIRES DE LOCATION: 2 mois de loyer en principal

- ✓ Sélection des candidatures
- ✓ Visite des appartements
- ☑ Publicités
- ☑ Création du dossier locataire

REDACTION D'ACTE: 360 euros TTC

Le total étant réparti par moitié propriétaire, moitié locataire.

* * *

ADMINISTRATION DE BIENS:

<u>HONORAIRES DE GERANCE</u>: de 5 à 7 % HT (selon la nature des biens) sur les sommes encaissées pour les services énumérés, plus l'assurance loyers impayés facultatif 2,5% ht.

- ☑ Encaissement des loyers
- ☑ Relevés de comptes mensuels
- ☑ Paiement des charges de copropriété au syndic
- ✓ Renouvellement des contrats
- ☑ Congés locataires
- ☑ Déclaration du changement de locataire auprès du service des Impôts
- ☑ Régularisation des charges de copropriété
- Réparation à l'entrée et au départ du locataire, si celles-ci sont à la charge du locataire.
- ☑ Demande de devis auprès des entreprises spécialisées avec accord du propriétaire pour les travaux plus importants

Honoraires d'envoi des éléments pour la déclaration des revenus : 78 euros ttc par lot principal.

Vous remerciant de confiance.

DEPARTEMENT LOCATION

POUR VENDRE - POUR LOUER - POUR GERER

20,22 RUE EDGAR QUINET - 92400 COURBEVOIE - Site: www.meqsa.com
TEL.: 01 41 16 50 50 - e-mail: contact.morvan@meqsa.com - fax: 01 41 16 50 90